

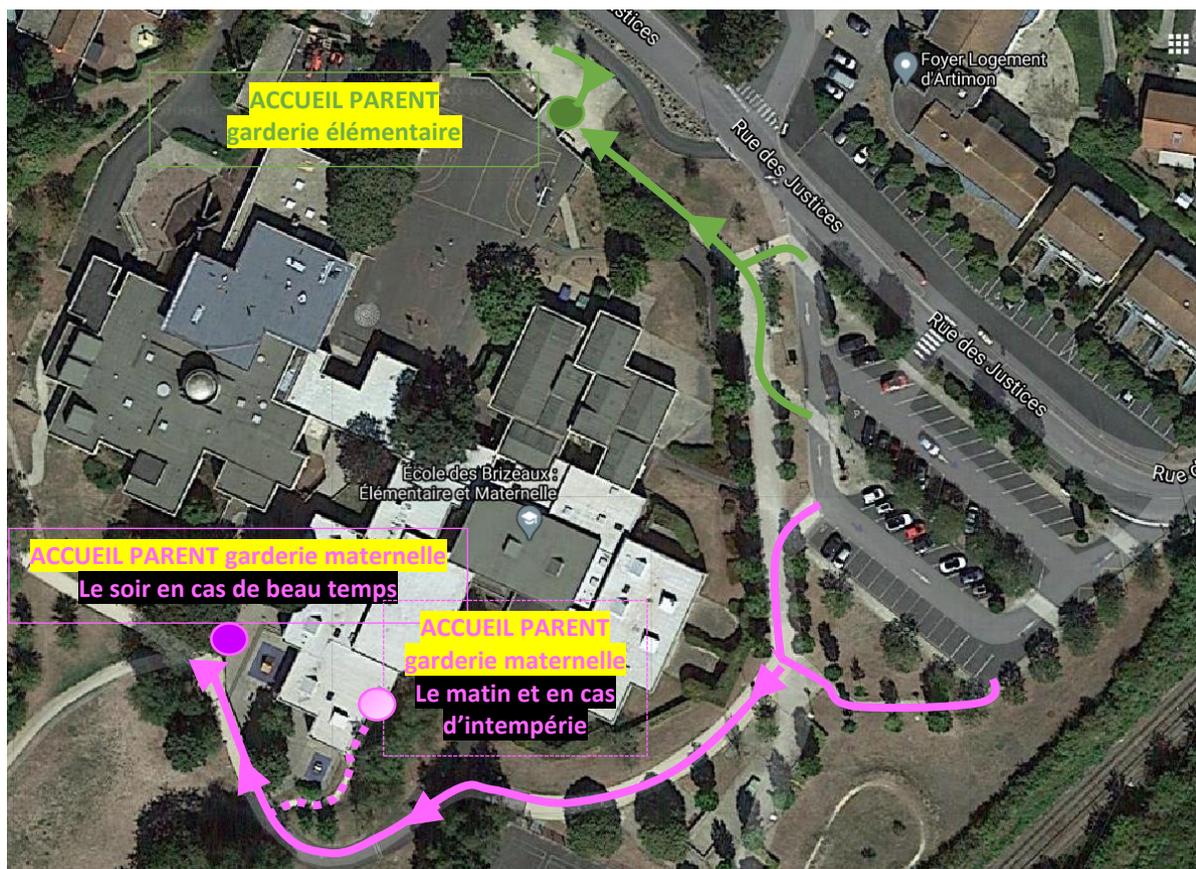
INFORMATION AUX PARENTS

MODIFICATION DES POINTS D'ACCUEILS PARENTS SUR LES TEMPS DE **GARDERIE**

Temps
périscolaires

Afin de garantir les conditions optimales de sécurité dans le cadre des plans Sanitaire et Vigipirate, et en cohérence avec les accueils du centre de loisirs, les points d'accueil parents des temps périscolaires (garderie du matin et du soir) sont modifiés de la manière suivante :

- Un **accueil des élèves de l'école élémentaire** au **grand portail central** de la cour élémentaire.
- Un **accueil des élèves de l'école maternelle** à l'**entrée du bâtiment de l'école maternelle** (le matin et quand les enfants sont en intérieur, en cas d'intempérie notamment), utiliser la sonnette pour informer de votre arrivée.
- au **grand portail** de la cour maternelle (quand les enfants se trouvent en extérieur).



Direction de
l'Éducation